

Vos questions / nos réponses

ADO 15 ANS DECOUVERTE DROGUES DANS CHAMBRE

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/01/2021 11:34

Bonjour, Je viens par hasard de découvrir dans la chambre de ma fille de l'herbe et un sachet de 5g de MDMA à priori...au delà du fait que nous allons lui parler - que devons nous faire de plus ? Prevenir le lycée au risque qu'elle soit exclue si elle deale (5g c beaucoup non?)? Prevenir le médecin pour lui faire faire des tests? Prevenir la brigade des mineurs pour remonter la piste? Merci de vos conseils - nous sommes franchement paumés.

Mise en ligne le 18/01/2021

Bonjour,

Il est tout à fait compréhensible que vous vous sentiez "paumés" en tant que parents et que les questions se bousculent sur ce qu'il y aurait lieu de faire ou ne pas faire dans la situation présente. Il nous semble que plusieurs points vont demander à être précisés pour vous permettre d'avancer: en premier lieu savoir si votre fille fait elle même usage de ces drogues et si oui où elle en est dans ses consommations, quel "relation" elle entretient avec ces produits, si ses éventuelles consommations sont régulières ou récréatives, et surtout ce que ces consommations signifient, où elle en est d'un éventuel mal-être que ces consommations pourraient révéler, puis essayer de vérifier si comme vous le craignez elle en vend. Il n'y a que votre fille pour vous donner ces informations et les échanges avec elle vont s'avérer très important en effet.

Selon la "tonalité" de vos relations habituelles avec elle, de vos manières personnelles d'inter-agir, ces discussions peuvent ne pas être simples à mener et peut-être même risquer de ne pas aboutir. Dans ce cas comme dans le cas où vous restiez en proie à des doutes sur ce que votre fille vous livrera, nous vous recommandons vivement de vous rapprocher d'une CJC (Consultation Jeunes Consommateurs). L'intermédiaire d'un tiers, neutre, et spécialement qualifié pourrait être utile, que votre fille accepte ou non de s'y rendre avec vous, c'est une aide qui s'adresse aussi aux parents.

Nous vous adressons les coordonnées de quelques CJC mais il en existe bien d'autres à Paris, possiblement plus accessibles en fonction du lieu où vous résidez. Nous vous joignons un lien vers un article qui vous présentera ces dispositifs et vous permettra de trouver la CJC la plus proche de chez vous. Les consultations y sont confidentielles et non payantes.

Nous restons disponibles bien entendu dans le cas où vous auriez besoin de revenir vers nous, n'hésitez pas, nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures su

[Oppelia Charonne : CJC la Consult'- Paris 13eme](#)

2 rue Giffard
75013 PARIS

Tél : 06 85 76 13 88

Site web : www.oppelia.fr/blog/structures/cjc-la-consult-charonne-75/

Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h, les mardi et jeudi jusqu'à 19h.

Consultat° jeunes consommateurs : Le mardi de 10h à 13h et de 17h à 20h ainsi que les jeudis de 17h à 20h sur rendez-vous - L'entourage peut être reçu avec ou sans l'utilisateur.

Service mobile : Des actions hors les murs : La Consult' va à la rencontre des personnes en difficultés et se faire connaître des partenaires.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- ["Les CJC"](#)